

| Aperçu |

Environnement opérationnel

- Au Liban, l'instabilité politique, les incidents sécuritaires et les effets de la crise en République arabe syrienne (Syrie) ont eu un impact négatif sur le taux de croissance économique qui avait connu des niveaux élevés auparavant.
- Le nombre croissant de réfugiés syriens et les effets de leur présence sur la stabilité politique, économique et sociale, ainsi que sur le marché du travail et les infrastructures, constituent une préoccupation essentielle.
- Le Liban n'a pas signé la Convention de 1951 sur les réfugiés, mais il a signé la plupart des autres traités de droits de l'homme pertinents pour la protection des réfugiés. D'un point de vue constitutionnel, ces derniers priment sur le droit interne mais ce principe est rarement respecté par les tribunaux et aucune législation ou pratique administrative interne n'est prévue pour répondre aux besoins spécifiques des réfugiés et des demandeurs d'asile.
- Le Gouvernement libanais a maintenu ses frontières ouvertes aux afflux de réfugiés syriens et leur a offert l'accès aux systèmes d'éducation et de santé.
- Le gouvernement libanais a également joué un rôle très actif pour faciliter la coordination et la planification de la réponse.

Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	6
Total personnel	580
Effectif international	133
Effectif national	140
JEA	2
Autres	305

Personnes relevant de la compétence du HCR

Selon les prévisions, les Syriens fuyant le conflit dans leur pays d'origine représentent la majorité des personnes relevant de la compétence du HCR dans le cadre de l'opération au Liban en 2014. En août 2013, le nombre de Syriens enregistrés et en attente d'enregistrement auprès du HCR s'élevait à plus de 700 000. Compte tenu de la situation en Syrie et des tendances actuelles des arrivées, on s'attend à ce qu'un million de réfugiés syriens résident au Liban d'ici décembre 2013. D'ici fin 2014, la population de réfugiés syriens pourrait atteindre le chiffre de 1,5 million.

Sur les plus de 8 000 réfugiés et demandeurs d'asile (non-Syriens et non-Palestiniens) enregistrés auprès du HCR, les Iraquiens représentent 87 pour cent et les autres sont originaires d'Égypte, de la République islamique d'Iran, de Somalie et du Soudan. Au vu des tendances de 2013, et malgré la situation en Iraq, le nombre total de réfugiés non-Syriens et non-Palestiniens devrait continuer de diminuer en 2014.

Les chiffres exacts relatifs aux apatrides ne sont pas connus, mais ils pourraient atteindre 200 000 selon certaines études réalisées par des universitaires.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Iraq	6 100	6 100	6 100	6 100	6 100	6 100
	Soudan	170	170	170	170	170	170
	Rép. arabe syrienne	1 000 000	1 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
	Divers	250	250	250	250	250	250
Demandeurs d'asile	Iraq	1 700	1 700	2 500	2 500	3 000	3 000
	Soudan	250	250	270	270	300	300
	Divers	500	500	500	500	500	500
Total		1 008 970	1 008 970	1 509 790	1 509 790	1 510 320	1 510 320

| Réponse |

Besoins et stratégies

La stratégie prioritaire du HCR au Liban demeure la protection, l'assistance et la recherche de solutions pour les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence, à travers un partenariat étroit avec le gouvernement, le Parlement, le pouvoir judiciaire, l'équipe des Nations unies dans le pays ainsi que les ONG et les partenaires locaux. Dans un contexte de déplacement de personnes de plus en plus démunies avec un accès limité à l'emploi dans l'ensemble du pays, il devient primordial d'adapter la réponse en fonction de la variété des profils et de la localisation de la population réfugiée syrienne.

L'objectif global est d'assurer une mise en œuvre, tournée vers des résultats et un impact, des interventions du HCR et de nombreuses autres organisations, coordonnées au sein de la réponse dirigée par le HCR à destination des réfugiés syriens. Le HCR concentrera ses activités sur la coordination globale de la crise de réfugiés syrienne, des interventions prioritaires dans le domaine des abris, la fourniture de produits non alimentaires essentiels et un soutien à l'accès aux services de santé et d'éducation. En outre, le HCR fournira, avec ses partenaires, un appui aux communautés d'accueil pour que les relations entre ces dernières et les autorités soient maintenues afin de limiter l'impact de l'afflux des réfugiés sur l'environnement global de protection. Le HCR aidera le gouvernement à renforcer les capacités des acteurs centraux et locaux au bénéfice des réfugiés et à réduire et prévenir l'apatridie au Liban.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexuelle (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles une telle cible n'a pas été atteinte.

Besoins de base et services essentiels**État de santé de la population amélioré**

Le système de santé libanais étant saturé, le HCR se concentrera sur l'accès à des soins de santé primaire de qualité pour les personnes relevant de sa compétence, moyennant une série de mesures dont l'amélioration des installations et des équipements. Le HCR soutiendra le déploiement d'un réseau de services médicaux mobiles dans l'ensemble du pays, destinés en particulier aux populations vulnérables. Pour les groupes de réfugiés les plus vulnérables, 75 pour cent des coûts des soins de santé secondaire complémentaires relatifs aux interventions de première nécessité et aux accouchements seront couverts.

Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR peuvent avoir accès aux soins de santé primaire	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	100 %	20 %
Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont un accès garanti aux installations nationales/gouvernementales en matière de soins de santé primaire	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	100 %	Aucun écart
Nombre de personnes orientées vers des soins de santé secondaire ou tertiaire	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	7 500	1 500

La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation

Le HCR augmentera le taux d'inscription des enfants dans les écoles officielles et améliorera le taux de fréquentation grâce à des cours de soutien scolaire, des programmes d'apprentissage accéléré, des activités psycho-sociales et des conseils sociaux. Les jeunes, soit environ 30 pour cent de la population réfugiée totale, bénéficieront de l'éducation formelle et informelle et de la formation professionnelle. Le HCR soutiendra aussi le système scolaire public libanais en fournissant des salles de classe supplémentaires et en réhabilitant les écoles, les cours de récréation et les sanitaires.

Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	75 765	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	1 130	Domaine prioritaire
Nombre d'étudiants inscrits dans le deuxième cycle du secondaire	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	1 803	732
Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement secondaire	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	810	272

Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus

Le HCR s'attaquera à trois priorités essentielles en matière d'abris d'urgence, à savoir les abris existants, les installations informelles et les sites de transit pour les réfugiés vulnérables dispersés. Les activités dans le domaine des abris comprendront l'imperméabilisation ou l'amélioration de l'étanchéité des habitations non terminées, ainsi que la distribution de tentes. En ce qui concerne les installations informelles, le HCR s'assurera que les normes minimales sont respectées. Le HCR augmentera aussi la capacité des abris pour les populations vulnérables en ouvrant six sites de transit pour 15 000 familles

Nombre de personnes bénéficiant d'abris d'urgence	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	60 000	40 000
--	--	--------	--------

Services renforcés pour les personnes ayant des besoins spécifiques

Le HCR continuera de distribuer une aide mensuelle en espèces aux réfugiés irakiens vulnérables pour couvrir leurs besoins de base. De plus, il apportera un soutien psycho-social aux personnes les plus touchées par les événements dans leur pays d'origine et leur fuite.

Nombre de personnes bénéficiant d'aides en espèces	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	3 000	961
Nombre de personnes bénéficiant de bons d'achat	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	5 000	3 750
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'un soutien psycho-social	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	200 000	75 000

Approvisionnement en eau potable renforcé ou maintenu

90 000 réfugiés syriens seront assistés pour améliorer leur accès à l'eau potable.

Nombre de personnes raccordées au système d'eau	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	90 000	Aucun écart
--	--	--------	-------------

Processus de protection et documents adéquats**Enregistrement des faits d'état civil et délivrance des documents d'état civil renforcés**

Afin de leur garantir une protection internationale, il est essentiel que les Syriens soient enregistrés au moment opportun par le HCR et le gouvernement libanais, car l'enregistrement permet aux réfugiés de se faire délivrer des documents, ce qui facilite ensuite leur protection et l'accès aux services.

Nombre de personnes éligibles enregistrées	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	500 000	Aucun écart
Nombre de personnes éligibles enregistrées	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	3 120	Aucun écart

Autonomisation et autogestion communautaires

Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés

Le HCR créera des opportunités permettant aux réfugiés d'améliorer leurs compétences afin de devenir davantage auto-suffisants au sein de la communauté de réfugiés, principalement sous la forme d'activités génératrices de revenus et de formation professionnelle, notamment dans le domaine de l'informatique, de la comptabilité et du recyclage. En outre, les centres organisent des séances de thérapie par la musique et l'art.

Nombre de personnes inscrites dans des organismes nationaux officiels délivrant des formations diplômantes permettant l'acquisition de diverses compétences

Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	650	150
Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	6 000	3 000
Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	900	265

Nombre de personnes bénéficiant de permis de travail

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère des Affaires sociales

ONG :

Action contre la Faim, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, *Al Majmouaa*, *Amel association*, Association Justice et Miséricorde, Caritas - Migrant Centre, *Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli*, Comité international de secours, *Concern Worldwide Ireland*, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Cooperative Housing Foundation International*, *Green Shield*, *International Medical Corps*, *International Orthodox Christian Charities*, *International Relief and Development*, *INTERSOS*, *Islamic Relief Worldwide*, *Makhzoumi Foundation*, *Medair*, *Mercy Corps*, *Oxfam UK*, Première Urgence - Aide Médicale Internationale, *Restart*, *Right to Play*, *SHEILD*, Terre des Hommes Italie, *War Child Holland*, *World Vision International*

Autres :

ONU-Habitat, PNUD, UNOPS

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Commission parlementaire des droits de l'homme, *Dar Al Fatwa*, Haut Commissariat de secours, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Intérieur et des Affaires municipales, ministère de la Justice, ministère de la Santé publique

ONG :

ActionAid Denmark, *ALPHA*, *Associazione Volontari per il Servizio Internazionale*, *Center for Victims of Torture*, Croix-Rouge libanaise, *Fundacion Promocion Social de la Cultura*, *GVC/ Muslim Aid*, *Handicap International*, *Heartland Alliance International*, *Makassed*, Médecins du Monde, Première Urgence-Aide Médicale Internationale, *Refugee Education Trust*, *Relief International*, *René Moawad Foundation*, *Safadi Foundation*, *Save the Children International*, *Search for Common Ground*, Terre des Hommes Lausanne, *World Rehabilitation Fund*, *YMCA*

Autres :

CICR, Croix-Rouge libanaise, FAO, FICR, FNUAP, HCDH, OCHA, OIM, OIT, OMS, ONUDC, PAM, PNUD, UNESCO, UN-Femmes, UN-Habitat, UNICEF, UNRWA, UNSCOL

Mise en œuvre

Coordination

L'opération d'urgence relative aux réfugiés prenant rapidement des proportions de plus en plus importantes au Liban, le HCR va continuer de jouer un rôle essentiel dans le domaine de la coordination entre organisations. En qualité d'organisation chef de file présidant ou co-présidant plusieurs groupes de travail sectoriels et dans le cadre de son engagement en faveur du renforcement de la coordination, un coordinateur principal interorganisations se consacrera à la coordination des groupes de travail dans les secteurs de la protection, des abris, des produits non alimentaires, de la nourriture, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, ainsi que de la santé. Le HCR assure une coopération étroite dans tous ces secteurs et offre des services en matière de gestion des informations à tous les partenaires impliqués dans la réponse, notamment un grand nombre d'ONG internationales et nationales.

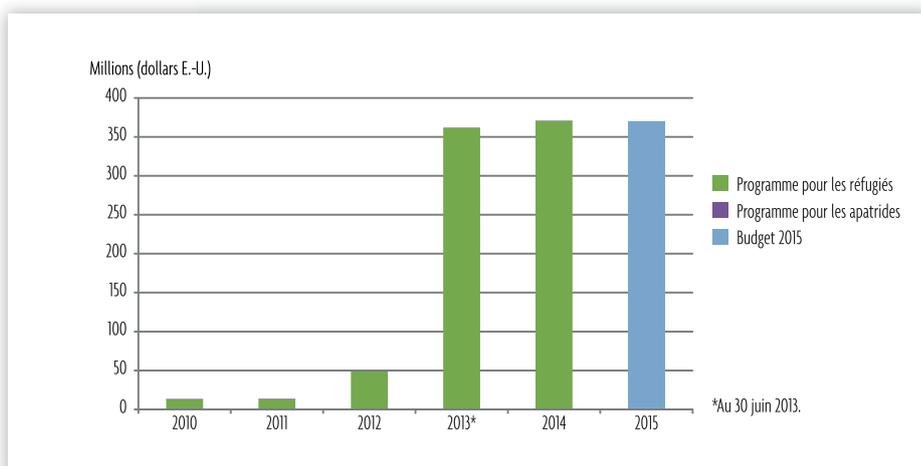
L'Organisation entretiendra des relations étroites avec des ministères clés, notamment le Ministère des Affaires sociales, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le Ministère de l'Intérieur, et encouragera l'implication des autres. Le HCR poursuivra également sa coopération avec les départements du gouvernement libanais chargés de la sécurité.

Informations financières

Au cours des dernières années, les besoins financiers pour l'opération du HCR au Liban ont connu une augmentation spectaculaire, passant de 13,5 millions de dollars E.-U. en 2010 à un budget 2013 révisé de 362 millions de dollars E.-U., en réponse aux besoins liés à l'urgence en Syrie.

Le budget global pour le Liban pour 2014 est fixé à 370,9 millions de dollars E.-U., la majorité étant consacrée à la réponse d'urgence pour les réfugiés syriens. Ces besoins financiers sont fondés sur les meilleures estimations pour 2014, sur la base des informations disponibles mi-2013. Compte tenu de l'évolution de la situation en Syrie, les besoins supplémentaires seront présentés dans le Plan de réponse régional pour les réfugiés syriens (RRP6), la situation faisant l'objet d'un examen complémentaire au cours de l'année 2014.

Budget pour le Liban | 2010–2015



Budget 2014 pour le Liban | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	361 634 286	389 775	362 024 061
Environnement de protection favorable			
Droit et politique générale	4 023 194	340 713	4 363 907
Institutions administratives et pratiques	3 983 818	0	3 983 818
Accès à l'assistance juridique et recours	619 844	0	619 844
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	4 481 636	0	4 481 636
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	4 023 194	0	4 023 194
Sous-total	17 131 685	340 713	17 472 398
Processus de protection et documents adéquats			
Identification de l'apatridie	0	77 856	77 856
Enregistrement et établissement de profils	12 305 457	0	12 305 457
Procédures de détermination du statut	5 276 974	0	5 276 974
Enregistrement et documents d'état civil	69 532	220 713	290 245
Sous-total	17 651 963	298 569	17 950 532
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	4 471 246	0	4 471 246
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	3 403 350	0	3 403 350
Protection des enfants	4 712 570	0	4 712 570
Sous-total	12 587 166	0	12 587 166
Besoins de base et services essentiels			
Santé	52 673 649	0	52 673 649
Santé procréative et services liés au HIV	619 844	0	619 844
Eau	23 912 812	0	23 912 812
Assainissement et hygiène	550 312	0	550 312
Abris et infrastructure	73 975 312	0	73 975 312
Articles ménagers de base	1 239 688	0	1 239 688
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	77 771 439	0	77 771 439
Éducation	56 384 902	0	56 384 902
Sous-total	287 127 957	0	287 127 957
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	1 239 688	0	1 239 688
Coexistence avec les communautés locales	7 653 374	0	7 653 374
Autosuffisance et moyens d'existence	5 500 117	0	5 500 117
Sous-total	14 393 179	0	14 393 179
Solutions durables			
Stratégie de solutions globales	147 175	0	147 175
Retour volontaire	69 532	0	69 532
Réinstallation	3 294 088	0	3 294 088
Sous-total	3 510 795	0	3 510 795
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	1 309 220	0	1 309 220
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	619 844	0	619 844
Sous-total	1 929 064	0	1 929 064
Appui à la logistique et aux opérations			
Gestion des opérations, coordination et appui	15 268 095	0	15 268 095
Sous-total	15 268 095	0	15 268 095
Appui régional et au Siège			
Conseils sur la protection et appui	294 351	0	294 351
Conseils techniques et appui aux opérations	387 775	0	387 775
Sous-total	682 126	0	682 126
Total du budget 2014	370 282 030	639 282	370 921 312